

## Rapport du président 2013/14

Delémont, août 2014

La onzième assemblée annuelle de notre association a eu lieu les 29 et 30 août 2013 dans le Canton de Berne. Le centre de congrès ABZ à Spiez, avec ses infrastructures et son accueil remarquables, était parfaitement adapté pour recevoir la manifestation. Nous garderons un souvenir lumineux de ces deux journées ensoleillées, que ce soit la visite du château, l'excellent banquet avec le groupe musical Lili Pastis Passepartout, les visites dans la magnifique région du Diemtigtal durement éprouvée par les intempéries de 2005, et pour terminer, l'excellent brunch sur la ferme des frères Iseli à Zwieselberg. Au nom de notre association, encore un tout grand merci à l'équipe BE responsable du projet pour l'accueil chaleureux et la parfaite organisation.

L'exercice écoulé a été marqué par l'entrée en vigueur de la PA 14-17 au 1<sup>er</sup> janvier 2014, au niveau de la loi sur l'agriculture et d'une vingtaine d'ordonnances d'application. L'élément central de cette PA 14-17 est un nouveau système de paiements directs basé sur les réelles prestations d'intérêt général fournies par les exploitations agricoles de notre pays. La nouvelle contribution à la qualité du paysage (CQP) a bien occupé l'OFAG, les services cantonaux de l'agriculture et les organisations professionnelles durant le premier semestre 2014. Dans plusieurs cantons, toutes les agricultrices et tous les agriculteurs, s'ils le souhaitent, pourront déjà bénéficier de cette nouvelle contribution en 2014. Dans d'autres cantons, certaines exploitations devront patienter jusqu'en 2015. Pour mémoire, ces contributions sont financées à 90% par l'OFAG et à 10% par les cantons. Le même ratio est désormais également appliqué aux projets de mise en réseau des surfaces de promotion de la biodiversité.

Pour ce qui concerne les améliorations structurelles agricoles, la PA 14-17 n'apporte pas de grands chamboulements, si ce n'est des moyens financiers supplémentaires décidés par les Chambres fédérales. Des moyens supplémentaires bienvenus pour valoriser au mieux tous les instruments de la politique agricole concernant nos activités et mieux accompagner les exploitations agricoles devant relever de nombreux défis dans le nouveau paradigme. Pour les deux postes budgétaires principaux, les contributions augmentent de 10 mios de francs par an (l'enveloppe totale sera donc de 99 mios de francs), alors que les crédits d'investissement retrouvent grosso modo leur niveau de 2012-13 avec 47 mios de francs par an. On se rappelle que le Conseil fédéral voulait réduire ce poste de 30 mios de francs par an pour la période 2014-2017. Nous avons toutefois appris récemment que le Conseil fédéral prévoit, entre autres mesures d'économie pour le budget 2015, de priver de nouveau de 30 mios de francs les crédits d'investissement. C'est au Parlement qu'il appartiendra d'accepter ou non les mesures d'économie lors du vote pour le budget 2015 lors de la prochaine session d'hiver. Les gérants des caisses CI n'apprécient pas trop ce jeu de yoyo qui apporte beaucoup d'insécurité. Gageons sur une certaine cohérence et une certaine sensibilité du Parlement vis-à-vis de l'agriculture, dans un contexte assez favorable au niveau des finances fédérales.

Pour une vue d'ensemble des nouveautés de la PA 14-17 nous concernant au niveau des ordonnances, je me permets de renvoyer les lecteurs à l'intervention de M. Jörg Amsler, responsable du Secteur Améliorations foncières à l'Unité de direction Paiements direct et développement rural de l'OFAG, lors de la journée d'étude du 18 juin 2014 à Olten.

Pour ce qui concerne notre projet SIG, les travaux avancent bien. Les tests se poursuivent dans les cantons-pilote (GR, BE, JU). Le modèle "définitif" de données et de représentation valable pour l'ensemble de la Suisse devrait être à disposition des cantons au début 2015 (en allemand et en français) pour leur permettre de développer leur propre SIG en relation avec leurs projets d'améliorations structurelles agricoles. Différents aspects de coordination avec le projet eMapis en développement devront être solutionnés. Un grand merci au groupe

de projet pour son engagement persévérant. La fin du projet approchant, la question du suivi se pose déjà. Le comité est d'avis qu'une commission ad'hoc de Suissemelio devrait être chargée de ce suivi. Cette question reste ouverte.

Quant au projet wikimelio, cet autre grand projet de notre association, en partenariat avec d'autres pourvoyeurs de fonds, la phase 3 tourne à plein régime.

Comme indiqué précédemment, le 18 juin 2014 s'est tenue à Olten notre traditionnelle journée d'étude organisée en étroite collaboration avec les représentants de l'OFAG. Les échos reçus montrent que cette manifestation représente bien un rendez-vous incontournable de formation continue pour tous les spécialistes chargés d'appliquer la politique d'améliorations structurelles agricoles en Suisse. Toute suggestion pour l'organisation de la journée 2015 sera la bienvenue.

Dans le cadre de l'Agenda 21 pour l'eau, un groupe de travail AG-RENAT a été mis sur pied. Il s'agit d'une plate-forme d'échanges, de communication et de conseil axée sur les problèmes rencontrés par les responsables en Suisse chargés de mettre en œuvre la nouvelle législation fédérale. Le domaine des revitalisations et celui de la mise en place de l'espace réservé aux eaux sont particulièrement visés, deux thématiques très sensibles dans le monde agricole. Sur demande de la KOLAS, Suissemelio pourra avoir un représentant dans ce groupe. Merci au collègue du comité Thomas Hersche (AG) d'apporter le regard "améliorations foncières" et ses compétences dans ce cercle. Dans ce contexte, il est utile de rappeler la nouvelle Fiche "Espace réservé aux eaux et agriculture" éditée le 20 mai 2014 par l'OFEV, l'OFAG et l'ARE. Les spécialistes cantonaux des améliorations foncières doivent absolument s'impliquer dans les travaux qui seront initiés dans tous les cantons pour la meilleure prise en compte possible des intérêts de l'agriculture et des ouvrages d'améliorations foncières.

Notre collègue du comité Beat Ineichen (LU) représentait Suissemelio dans le groupe de travail UMOS (SAK), en relation avec différentes interventions parlementaires. Le Conseil fédéral a rendu public son rapport le 20 juin dernier. Le système des UMOS, important pour nos activités, lequel a fait ses preuves, devrait être conservé à l'avenir, moyennant certaines adaptations. A suivre.

Le comité s'est réuni à 3 reprises lors du dernier exercice. Le 22 novembre 2013 s'est faite à Zürich la transition entre l'ancien président et le nouveau président au niveau des dossiers. Le 5 mars 2014, le comité a siégé à Soleure pour la préparation de l'assemblée générale 2014. Enfin, le comité a encore siégé le 18 juin 2014 à Olten pour traiter différentes affaires. De plus, différents problèmes sont directement réglés à distance par courriel. Les finances de notre association restent saines, malgré les besoins pour les différents projets en cours. Un grand merci aux membres du comité pour leur soutien et leur engagement.

Pour le travail des différentes commissions, je vous renvoie simplement à leurs rapports d'activités. A ces membres des différentes commissions j'adresse aussi mes vifs remerciements. Un grand merci également aux collègues de l'OFAG pour la collaboration précieuse dans la mise en œuvre de cette tâche commune des cantons et de la Confédération que représentent les améliorations structurelles agricoles.

On enregistre de nouveau cette année de nombreux changements dans les cantons et aussi dans nos organes. Merci et bon vent aux sortants ... et très cordiale bienvenue aux nouveaux arrivants !

Pour "immortaliser" l'année 2013 au niveau de nos projets en Suisse, nous avons pu une nouvelle fois éditer la revue Développement rural en partenariat avec l'OFAG. J'ai été très touché de voir l'engagement remarquable d'une quinzaine de collègues dans ce travail important de relations publiques. Un grand merci aux concernés pour la diversité et la qualité des articles.

Le soussigné arrive au terme de sa première année présidentielle. Le travail est varié et les différents contacts liés à la fonction sont très riches. J'ai eu le privilège de participer, entre autres, à plusieurs séances de travail de la COSAC (KOLAS) et de la CDCA (LDK) auxquelles j'ai été invité. Evidemment, la collaboration à ce niveau-là est essentielle pour l'avenir de Suissemelio !

Pierre Simonin  
Président